

COMMUNIQUÉ

LE SERVICE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE PRÊT À DESSERVIR LA POPULATION DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

Rimouski, le 14 avril 2020- Le Service régional de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette dessert maintenant la population de Saint-Eugène-de-Ladrière, à la demande du conseil municipal de l'endroit.

« Notre organisation est fin prête à intervenir, car nous étions en pourparlers depuis plusieurs semaines afin de planifier cette transition », affirme le directeur du Service régional de sécurité incendie à la MRC de Rimouski-Neigette, Ian Landry.

Pour les citoyens, en cas d'incident, il n'y a aucun changement et il suffira d'appeler le 9-1-1, comme c'était le cas auparavant. Outre le fait de bénéficier d'une organisation comptant 4 pompiers permanents et plus de 60 pompiers à temps partiels, les citoyens bénéficieront de services supplémentaires, notamment en matière de prévention, de réglementation et de formation des sapeurs volontaires.

Le service régional de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette compte des casernes à environ 8 kilomètres de Saint-Eugène-de-Ladrière, soit celles de Saint-Fabien et de Saint-Valérien, et ses ententes avec les MRC limitrophes sont automatiquement incluses pour Saint-Eugène-de-Ladrière.

Le conseil de Saint-Eugène a décidé de réintégrer le service régional de la MRC, notamment en raison du départ prochain de 5 pompiers et des obligations gouvernementales en matière de prévention pour le schéma de couverture de risques.

Rappelons que le service régional de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette intervient en matière d'incendie, de désastre et de sauvetage pour protéger la vie et les biens. De plus, il assure à la population des inspections préventives et d'éducation du public, en vue de réduire et de contrôler les risques d'éclosion et de propagation d'incendie.

– 30 –

SOURCE : Ian Landry
Directeur du Service régional de sécurité incendie
418-724-5154, poste 214